



# Evaluation des diplômes

## Licences – Vague B

### ACADÉMIE : REIMS

Établissement : Université de Reims – Champagne-Ardenne

Demande n° S3LI120001149

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Administration publique

## Présentation de la mention

La licence mention Administration publique proposée en troisième année (L3) est l'une des cinq mentions de licence dans le domaine droit, économie, gestion de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA). Son objectif est de préparer les étudiants à passer les principaux concours de la fonction publique d'Etat, territoriale ou hospitalière. Elle complète ainsi l'offre de formation licence de l'Université et s'avère être la seule formation de ce type dans la région Champagne-Ardenne. Elle est organisée sur Reims et Troyes. L'accès à cette mention de licence est ouvert aux titulaires d'au moins quatre semestres dans l'enseignement supérieur (brevet de technicien supérieur (BTS), diplôme universitaire de technologie (DUT), deux années validées d'une licence (L1 et L2)).

La mention Administration publique comporte un seul parcours organisé sur les deux derniers semestres de la licence (S5 et S6). Elle est structurée en dix unités d'enseignement (UE) comprenant les matières fondamentales des concours (droit public, économie, finances publiques, fonction publique, connaissance de l'administration et du monde contemporain). Il existe aussi une UE méthodologique permettant d'améliorer les capacités des étudiants et donc des futurs candidats aux concours, tant sur l'expression écrite qu'orale.

L'équipe pédagogique de cette licence est composée d'enseignants-chercheurs de disciplines différentes, mais aussi de professionnels extérieurs à l'Université, permettant ainsi de maintenir des liens avec les milieux socio-professionnels.

## Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	SO
Nombre d'inscrits en L2	SO
Nombre d'inscrits en L3	36 Reims 34 Troyes
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	SO
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	SO
% d'abandon en L1	SO
% de réussite en 3 ans	SO
% de réussite en 5 ans	SO
% de poursuite des études en master ou dans une école	40 %
% d'insertion professionnelle	15 % (en emploi)



## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les informations fournies par le dossier manquent assez souvent de clarté ou de précisions (notamment à propos des sortants non diplômés ou du taux de réussite aux concours passés par les étudiants).

Le projet pédagogique est traditionnel pour une telle mention de licence avec une sortie principalement orientée vers les concours, mais aussi la possibilité de poursuivre en master (ce qui est le cas de 40 % des étudiants). La maquette de la formation a été modifiée pour s'adapter à l'évolution de plusieurs concours ces dernières années. Cependant, il est quand même surprenant que les langues et l'informatique (avec un certificat en informatique et internet (C2i) devenu facultatif) occupent une place trop limitée au regard de leur importance tant pour les concours que pour les métiers exercés ensuite.

En matière d'aide à la réussite, il existe une UE méthodologique permettant d'améliorer l'expression écrite et orale des étudiants et des enseignements de mise à niveau en français des étudiants étrangers. Le taux de réussite au diplôme est satisfaisant (92 % des présents aux examens). Puisqu'il n'est que de 65 % des inscrits à la formation, on peut s'interroger sur les raisons de la disparition de certains étudiants et le dossier n'apporte pas de réponses.

À propos de l'insertion professionnelle des étudiants, il manque les chiffres essentiels en ce domaine, à savoir ceux du taux de réussite aux concours. Il est regrettable que la maquette ne comporte pas la possibilité d'effectuer un stage, ce qui semble pourtant important pour mieux connaître les administrations et donc être mieux préparé aux épreuves plus professionnalisantes des concours. La poursuite d'études en master est tout à fait possible, mais le dossier manque cependant de certaines données, notamment le taux de réussite des étudiants ayant poursuivi leurs études.

L'équipe pédagogique présente une certaine pluridisciplinarité. Cependant, il n'existe pas de structures collectives de pilotage de cette licence, comme par exemple un conseil de perfectionnement.

- Points forts :

- La bonne connaissance de l'origine des étudiants entrants.
- L'enseignement de mise à niveau en français pour les étudiants étrangers.
- L'effort de préparation méthodologique à l'expression écrite et orale.

- Points faibles :

- L'absence manifeste de chiffres sur la réussite aux concours.
- La faible présence des langues dans le volume des enseignements, alors qu'il s'agit d'une préparation au concours.
- L'absence de la possibilité de faire un stage pendant la formation.
- L'absence de dispositifs relatifs à l'utilisation des Technologies d'information et la communication pour l'enseignement (TICE).
- La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et l'Annexe descriptive au diplôme (ADD) sont de qualité insuffisante.
- Une culture de l'autoévaluation insuffisante.
- Dossier incomplet sur de nombreux points (pilotage, participation d'intervenants extérieurs, adaptation à la formation continue, évaluation des enseignements).

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C



## Recommandations pour l'établissement

Le dossier gagnerait en clarté en décomposant en deux parties l'analyse de chacun des sites sur lesquels la mention est organisée (Reims et Troyes).

Une attention plus importante pourrait être portée à l'avenir au dossier sur plusieurs aspects. Tout d'abord, il serait intéressant de mieux montrer l'articulation de cette mention avec celles du domaine Droit, économie et gestion et notamment la licence mention Droit. Parfois, le dossier semble considérer que la mention Administration publique n'est qu'un parcours de la mention Droit, ce qu'elle n'est plus. Ensuite, il serait utile de fournir davantage de données chiffrées, notamment sur le suivi des étudiants (sortants diplômés ou non). Il faudrait en conséquence utiliser les données de l'observatoire existant. De même, il conviendrait de présenter des données sur les concours passés et le taux de réussite des étudiants.

Il ne serait pas inutile de prévoir dans la maquette de formation un stage afin que les étudiants soient à même de découvrir leur terrain d'activités professionnelles.

Il serait nécessaire de porter une attention plus soutenue aux documents utiles à la promotion de cette formation, à savoir les fiches RNCP et ADD. La culture de l'autoévaluation pourrait être mieux prise en compte.